



Jeudi 20 mars 2014 Le Télégramme

IEL. « Devenir un producteur régional d'énergie »



L'appel d'offres remporté par IEL concerne des exploitations photovoltaïques de 100 à 250 MW, qui se situeront sur des bâtiments industriels ou agricoles d'une superficie de 700 à 2.000 m².

Lauréat d'un appel d'offres national, le groupe briochin IEL, spécialisé dans les énergies renouvelables, vient d'être désigné repreneur de l'entreprise nantaise Solar Ener Jade. Deux bonnes nouvelles, dans un secteur qui souffre, selon le président Loïc Picot.

> Pourquoi avez-vous décidé de reprendre l'entreprise Solar Ener Jade ?

Loïc Picot : « Il s'agit d'une entreprise historique et expérimentée du secteur solaire, qui avait été placée en redressement judiciaire il y a quelques mois. Nous reprenons leur activité « clientèle professionnelle », soit sept des 25 salariés, tous membres du pôle technique et commercial. Nous allons nous appuyer sur leur carnet de commandes pour renforcer notre positionnement au sud de la Loire, dans un métier que nous connaissons parfaitement. Par ailleurs, même si ce n'est pas notre métier de reprendre des entreprises, nous restons à l'affût d'opportunités. »

Cette annonce intervient quelques jours après avoir remporté un appel d'offres national...

« Ce sont deux bonnes nouvelles pour le développement d'IEL. L'attribution de treize dossiers par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) vient renforcer notre carnet de commandes et prouve notre compétitivité. C'est d'autant plus intéressant que sur ces treize installations photovoltaïques (dans les régions Pays-de-la-Loire et Centre), neuf seront exploitées pour le compte d'IEL. Ce qui colle parfaitement à notre projet d'être, à la fois installateur et producteur, d'énergies renouvelables. Grâce à cet appel d'offres, nous allons d'ailleurs doubler la puissance installée pour notre compte (2 MW actuellement). »

> Comment envisagez-vous le développement d'IEL ?

« L'idée, c'est de devenir un producteur régional d'énergie. C'est ce que nous cherchons à développer. Mais nous sommes une PME et on le fait à notre rythme. Parallèlement, nous continuons à être un installateur pour les privés dans les domaines de l'éolien, du solaire et de la méthanisation. »

> Malgré la bonne santé de votre entreprise, vous êtes préoccupé par la situation de

votre secteur économique...

« Nous sommes sereins puisque nous faisons partie des leaders de notre marché dans le Grand-ouest. Mais en tant qu'acteur des énergies renouvelables, nous attendons des actes du gouvernement. On nous avait promis un débat sur la transition énergétique que nous ne voyons toujours pas venir. Alors que notre filière a besoin de visibilité pour les cinq ans qui viennent. »

> Que demandez-vous au gouvernement ?

« Nous ne réclamons pas de subventions, mais un cadre juridique stable alors que celui-ci change tous les ans. C'est très dur pour les entreprises de se projeter. En 2011, 25.000 personnes travaillaient dans le solaire en France. Il n'y en a plus que 5.000 aujourd'hui. Il n'y a pas d'élan pour développer les énergies renouvelables massivement dans les cinq à dix ans qui viennent. Actuellement, on sent davantage le gouvernement sensible au nucléaire et au gaz de schiste. Pourtant, si on veut développer la filière du photovoltaïque en France, c'est maintenant. La filière est structurée et les PME sont performantes. L'Allemagne a créé plusieurs centaines de milliers d'emplois dans les énergies renouvelables. Il n'y a pas de raison que nous ne fassions pas la même chose en France. »